

EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS
du CONSEIL MUNICIPAL

DATE DE CONVOCATION :
27 mars 2024

L'an deux mil vingt quatre

Le trois avril à dix-huit heures,

DATE D'AFFICHAGE :
9 avril 2024

NOMBRE DE CONSEILLERS

- En exercice : 29
- Présents : 25
- Procurations : 3
- Absents : 1
- Votants : 28

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en mairie, salle du conseil municipal, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Patrice VALTON, Maire de Larmor-Plage.

ETAIENT PRÉSENTS: M. VALTON, Mme JAFFRE, M. JOUANJEAN, Mme LE NORMAND-BERNIER, M. LORIQUEU, Mme MADELENAT, M. JOLIVET, Mme CELO, M. GUILLEROT, M. FLATRES, M. KERYHUEL, Mme GUYADER, M. LE PORS, M. DU CHOUCHEU, Mme LE TEUFF-LE DARZ, M. SUPPLY, M. COLIN, Mme ROUSSET, Mme GIANNI, M. RUBIANO, M. DAHIREL, Mme NORMANT, M. LE SEIGLE, Mme BOISSONNET, M. MILES.

AVAIENT DONNE POUVOIR : Mme ROBIC à Mme LE NORMAND, Mme CASAREGGIO à M. GUILLEROT, Mme JEFFROY à Mme GIANNI.

ETAIT ABSENTE : Mme SAMZUN.

Mme Régine LE NORMAND est désignée en qualité de Secrétaire de séance.

N°2024 -12 – BUDGET PRIMITIF 2024

Monsieur le maire soumet à l'Assemblée le projet du budget primitif 2024 du budget principal VILLE. Ce budget primitif a été préparé dans le cadre des orientations budgétaires débattues lors du conseil municipal du 28 février 2024.

Le rapport détaillé est joint en annexe au bordereau.

Vu l'avis de la commission des Finances en date du 26 mars 2024,

Il est proposé au conseil municipal :

- D'adopter le budget primitif 2024 - Budget Ville,
- De donner pouvoir au maire pour prendre toutes les mesures utiles pour exécuter ce budget prévisionnel et notamment pour signer des actes unilatéraux et contractuels y afférents ainsi que pour désigner les géomètres et les notaires chargés des actes nécessaires.
- D'autoriser monsieur le maire à effectuer les virements de crédits de chapitre à chapitre dans la limite de 7,5 % des dépenses réelles de fonctionnement.

Le conseil, après en avoir délibéré, ADOPTE par 24 voix POUR et 4 CONTRE (Mme BOISSONNET, M. LE SEIGLE, Mme NORMANT, M. MILES).

LE REGISTRE DUMENT SIGNE,

Pour Extrait certifié conforme
LARMOR-PLAGE, le 09 avril 2024

LE MAIRE
Patrice VALTON

